

FICHE ACTION N° 05-CHAU

La création d'un nouvel équipement : l'espace de vie sociale

Orientation stratégique

Rendre visible, maintenir et développer l'offre d'équipements et de services
Réaménager et développer les espaces publics

Maître d'ouvrage

Commune de Chaulnes

Description de l'action

De nombreuses études mettent en lumière les fragilités sociales auxquelles est confronté le territoire. Celles-ci doivent être considérées avec attention.

La commune, en partenariat avec la Communauté de Communes Terre de Picardie, souhaite répondre à ces enjeux en implantant un espace de vie sociale qui pourrait compléter l'offre, déjà qualitative, d'équipements et services sociaux-éducatifs à Chaulnes (médiathèque ; centre médico-social et Protection Maternelle et Infantile ; Services d'Education et de Soins spécialisés à Domicile - SESSAD.....). Celui-ci viserait notamment à répondre aux besoins liés à la parentalité, ou encore à l'accès à la culture et aux loisirs...Il pourrait ainsi satisfaire les attentes d'une population diverse.

L'emplacement envisagé semble idéal. La commune a acquis, en vue de réaliser le projet, une parcelle bâtie de 1 700m² à l'état de friche, située en cœur de bourg - avenue Aristide Briand - et attenante à la médiathèque. Les destinations des deux équipements seraient complémentaires.

Par ailleurs, la concentration des services, avenue Aristide Briand, pourrait offrir à cette artère commerciale une nouvelle dynamique.

Enfin, nous pouvons noter que la Communauté de Communes Terre de Picardie envisage de mener prochainement, à l'échelle de l'EPCI, une étude de détermination des besoins en matière de vie sociale (parentalité, animation jeunesse, petite enfance...).

Les résultats de celle-ci permettront certainement d'évaluer l'opportunité d'un tel équipement.

Partenaires

La réussite de cette action nécessitera de travailler avec les acteurs institutionnels et locaux suivants :

- Etat
- Région
- Département
- Communauté de Communes Terre de Picardie
- PETR Cœur des Hauts de France
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Services sociaux
- Habitants



- Associations

Dépenses prévisionnelles

Non connues

Principaux dispositifs de financement mobilisables

- Dispositifs de droit commun / contractualisations (Etat, Région, Département)
- Selon leur évolution, dispositifs de revitalisation des centres-bourgs
- Aides financières de la Caisse d'Allocations Familiales
- Aides financières de la Mutualité Sociale Agricole

Calendrier / Modalités de mise en œuvre

Cette action est envisagée à long terme et suppose dans un premier temps de mener une étude afin d'analyser les besoins présents sur le territoire et ainsi définir les grandes orientations du projet. Cette étude, portée par la Communauté de Communes Terre de Picardie, sera initiée dernier trimestre 2023.

Lien avec les autres programmes et contrats territorialisés

Cette fiche action s'inscrit dans un AMI Centre-Bourg et est en cohérence avec les contrats suivants, présents sur le territoire :

- Le Contrat Local de Santé
- Le Contrat Local d'Aide à la Scolarité (CLAS)
- La Convention Territoriale Globale

Indicateurs de suivi (1) et d'évaluation (2)

(1)

- Lancement de l'étude de faisabilité
- Respect du calendrier
- Livrables exploitables et conformes au CCTP

(2)

- Programmation conforme aux prescriptions de l'étude
- Développement d'une démarche participative (consultation, concertation...)
- Intégration des enjeux liés à la connexion, à l'ouverture sur la médiathèque (à mesurer au regard de l'analyse du projet définitif)
- Taux de satisfaction des usagers et habitants
- Nombres d'usagers fréquentant l'équipement
- Evolution de la fréquentation de la médiathèque

Conséquence sur la fonction de centralité

Animation de la vie locale, échanges intergénérationnels, développement des solidarités et des initiatives citoyennes, autant de défis que ce projet entend relever afin de satisfaire aux besoins sociaux, éducatifs et culturels du territoire.

L'implantation d'un tel équipement au sein de la commune de Chaulnes se révélerait stratégique et renforcerait le rôle structurant de Chaulnes au sein de la Communauté de Communes Terre de Picardie.

Situé à proximité d'établissements de santé, scolaires et administratifs, il participerait également à un ensemble susceptible de fixer les habitants sur la commune et offrirait à l'avenue Aristide Briand, connue pour être l'artère commerciale, une nouvelle dynamique.

Ce projet vise également à rendre le centre-bourg plus agréable. En effet, l'emprise foncière qui lui est dédiée est actuellement constituée d'un ancien corps de ferme ceint par un imposant mur qui empêche toute visibilité sur la propriété. Il dissimule également la médiathèque voisine positionnée en retrait de la voie publique.

La destruction du bâti actuel, la définition d'un nouvel aménagement de l'espace, favorisant l'ouverture sur les champs environnants et faisant la part belle au végétal, permettrait d'augmenter l'attrait de cette longue avenue en manque de respiration.

Annexes :

- Localisation du site

ANNEXE :

